



### Jobs d'été 2022

Chaque année, la Commune de Grimisuat offre la possibilité à des jeunes d'occuper un emploi auxiliaire durant l'été. Cette année, nous avons reçu 69 postulations.

Selon les critères mentionnés sur notre site internet et les places disponibles, 48 candidatures ont été retenues.

Au total, 3'750 heures ont été effectuées par ces jeunes au sein des travaux publics, du service des bâtiments et du service de nettoyage pour un montant global d'environ CHF 63'500.- (salaires bruts).



Les retours positifs de part et d'autres nous encouragent à maintenir cette offre pour les années à venir.

La Commune de Grimisuat remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont activement participé à la remise en beauté des lieux.



### Mise au concours

L'Administration communale de Grimisuat met au concours le poste de

## **Apprenti-e employé-e de commerce**

### **Ton profil :**

- Tu as de l'intérêt pour les différentes tâches administratives d'un service public.
- Tu es dynamique, motivé-e et tu apprécies le contact.

- Tu as une très grande envie d'apprendre et tu veux t'investir à fond dans un apprentissage de 3 ans.
- Tu as de la facilité en français (oral et écrit).
- Tu es à l'aise avec les outils informatiques.
- Tu as achevé ou tu achèveras avec succès ta scolarité obligatoire.

#### **Nous t'offrons :**

- L'acquisition d'une première expérience professionnelle.
- Une formation intéressante et variée dans l'administration publique.
- Un cadre de travail agréable au sein d'une petite équipe et d'excellentes conditions de travail.

**Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> août 2023**

Tu es intéressé-e ? Alors nous attendons ta candidature comprenant ta lettre de motivation, ton curriculum vitae avec photo et la copie de tes notes des deux dernières années. Seules les offres complètes seront prises en compte.

Ton dossier devra être adressé à l'Administration communale, Place Mgr Gabriel Balet 1, 1971 Grimisuat, avec mention « Apprenti-e employé-e de commerce » jusqu'au **30 novembre 2022** (le timbre postal faisant foi).

#### Ecole dehors



Il vous est peut-être arrivé de croiser, par les bois et par les champs, de joyeux écoliers pratiquant l'école buissonnière. Ne vous méprenez pas, ils sont bien au travail ! De nombreuses études ayant démontré les bienfaits des sorties, plusieurs enseignants de Grimisuat font régulièrement classe dehors. En forêt, autour de l'étang ou dans les rues du village, chaque lieu offre des occasions d'apprendre. De riches compétences sont développées : la coopération, l'attention, l'observation. De nombreux objectifs sont atteints, autant en compréhension du monde, en art qu'en français et en math. Une connaissance acquise avec plaisir restera ancrée bien plus longtemps dans la mémoire qu'un savoir laborieusement appris. La nature permet de rendre plus concrets certains concepts trop abstraits au tableau noir.

Quelle chance de pouvoir grandir et s'épanouir en profitant du plein air !

Une enseignante de Grimisuat



#### Mise hors service du réseau d'arrosage

Les utilisateurs du réseau d'arrosage sont informés que celui-ci sera mis hors service durant la période du 26 octobre 2022 au 4 novembre 2022 selon les conditions météo.

Dès le 5 novembre 2022, les propriétaires sont invités à effectuer la vidange de leurs conduites. Nous rappelons que chaque propriétaire est responsable de la vidange et du contrôle de ses installations.

La Municipalité décline toute responsabilité si des dégâts survenaient aux installations.

#### Solution de garde pour vos enfants

Vous devez trouver une solution de garde pour vos enfants ?

N'hésitez pas à contacter l'Association l'Agapanthe, le réseau de parents d'accueil. Un nouveau parent d'accueil est disponible sur la commune. Pour toutes questions ou renseignements la coordinatrice est à votre disposition les mardis matin de 8h30 à 12h00 au 079 233 96 12 ou par e-mail : [a.cotter@agapanthe.ch](mailto:a.cotter@agapanthe.ch).

#### Partenariat de développement durable entre les agriculteurs et la Commune

La haute concentration d'animaux dans des espaces réduits crée un manque d'oxygène lié à une grande concentration de déjections animales, ce qui met la microbiologie sous énorme stress.

Il en résulte des dysfonctionnements, des réactions métaboliques qui génèrent des gaz non désirés, tels que l'ammoniac, l'acide sulfhydrique, les mercaptans etc. Ces gaz sont non seulement malodorants, mais également dangereux pour la santé des hommes et des animaux. Ils impactent l'environnement, mais peuvent également avoir une influence importante sur la productivité de l'ensemble de l'exploitation.

En partenariat avec Bioma, société suisse dédiée à la recherche, à la production ainsi qu'à la commercialisation de produits favorisant la bioremédiation (méthode de traitement durable qui réduit l'impact sur l'environnement), la Commune de Grimisuat s'associe aux éleveurs de la commune pour l'application d'un traitement spécifique basé

sur un ensemble de micro-organismes naturellement présents dans les sols et spécifiques aux élevages bovins et ovins.

Ce traitement non chimique, sans risque pour l'homme et l'animal, permet d'enclencher et d'accélérer les mécanismes de transformation des excréments bovins.

S'inscrivant dans une démarche durable et viable, la Commune de Grimisuat et ses agriculteurs participent ainsi activement à :

- Une meilleure qualité agronomique des fumiers/lisiers
- Une réduction du volume de fumier
- Une diminution importante des odeurs
- Une amélioration de l'environnement vie animaux/travail
- Une réduction drastique du NH<sub>3</sub>
- Une optimisation des coûts et des revenus



Apportant pleinement les résultats escomptés grâce à ces collaborations efficaces, cette opération sera reconduite en 2023 sur notre territoire.

#### Tibleck secteur Grands – Nouvelle adresse email

L'adresse email du secteur des Grands à la structure d'accueil Tibleck a été modifiée. L'adresse email [creche@tibleck.ch](mailto:creche@tibleck.ch) ne sera plus valable dès le 01.12.2022.

Elle est d'ores et déjà remplacée par la nouvelle adresse [grands@tibleck.ch](mailto:grands@tibleck.ch).

Nous vous remercions d'avance d'adresser dès maintenant tous vos courriels à [grands@tibleck.ch](mailto:grands@tibleck.ch) si vous souhaitez entrer en contact avec ce secteur du Tibleck.

#### La Commune de Grimisuat prend des mesures pour diminuer sa consommation d'énergie

**L'approvisionnement énergétique de notre pays est soumis à de fortes pressions et chacun a un rôle important à jouer. Dans cette optique, les communes valaisannes ont décidé de coordonner des mesures d'économie d'énergie au sein de leur administration, notamment pour s'éloigner d'une potentielle pénurie en début d'année prochaine.**

Comme l'a annoncé le Conseil Fédéral, l'approvisionnement énergétique de notre pays pourrait ne pas être suffisant cet hiver pour couvrir la demande. Dans ce contexte, la commune de Grimisuat a décidé de mettre en place une série de mesures articulées autour de 3 axes : les bâtiments publics, l'éclairage public et les décorations de Noël.

La température des **bâtiments publics** (administration, écoles, etc.) sera baissée à 20 degrés. L'eau chaude y sera également coupée et les stores baissés dès la tombée de la nuit.

**L'éclairage public** sera éteint de 23h à 5h30, sauf à l'entrée de Champlan et sur la rue centrale du vieux village. Les monuments et bâtiments communaux seront également concernés.

Cette extinction va nécessiter une modification de l'éclairage zone par zone de la part d'Oiken, afin de rendre possible l'extinction des routes communales tout en conservant

l'éclairage des routes cantonales. Ce travail débutera début novembre et se prolongera tout l'hiver. Un bilan sera fait au printemps prochain et cette mesure sera probablement pérennisée sur le long terme.

La commune renonce à installer les **décorations de Noël** cette année. Seules les deux églises et la chapelle seront illuminées durant les fêtes de fin d'année.

En tant qu'habitante ou habitant de Grimisuat, vous avez aussi un rôle à jouer. Voici quelques mesures que vous pouvez prendre dès aujourd'hui :

- Une fois le chauffage enclenché, limiter la température à 20 degrés
- Diminuer la consommation d'eau chaude en prenant des douches courtes
- Éteindre les éclairages extérieurs d'ambiance et limiter l'installation de décorations de Noël électriques
- Eteindre les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés (ne pas laisser d'appareils en mode « stand by », ni de chargeur branché sur une prise en continu)
- Fermer les stores dès la tombée de la nuit

Pour plus d'exemples de mesures à prendre, vous pouvez consulter le site de la commune de Grimisuat.